

**L'hon. M. Hees:** Je pose une question supplémentaire.

**Le très hon. M. Pearson:** Je l'ai lu. Je l'ai ici.

**L'hon. M. Hees:** Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur. Le premier ministre a déclaré que mes chiffres étaient faux. Je tiens à lui signaler qu'ils sont exacts. Dans un communiqué du gouvernement qu'ont pu lire tous les députés...

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre. Le député entame un débat.

**L'hon. M. Hees:** C'est une question de privilège, monsieur l'Orateur. Je cherche à montrer au premier ministre que mes chiffres sont exacts.

A la page 2 du communiqué remis aujourd'hui aux députés, le nombre des sans-travail était, au 11 novembre 1967, de 289,000; au 14 octobre 1967, de 254,000...

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député sait sans doute que la contestation des faits n'implique pas la question de privilège.

**L'hon. M. Hees:** Et finalement, monsieur l'Orateur... [Exclamations]... au 12 novembre 1966, de 238,000.

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre. Je demande au député de Northumberland de poser sa question.

**L'hon. M. Hees:** Monsieur l'Orateur, la voici. Le très honorable premier ministre ne voit-il pas, d'après les chiffres produits aujourd'hui par le gouvernement, que le taux d'accroissement du chômage est exactement ce que je lui ai dit? Je demande donc ce que fera le gouvernement pour corriger cet état de choses.

**Le très hon. M. Pearson:** Monsieur l'Orateur, à propos de la question de privilège—où mon honorable ami en est toujours, je suppose—j'aimerais vous citer le rapport conjoint publié aujourd'hui par le ministère de la Main-d'œuvre et le Bureau fédéral de la statistique. Selon ce rapport, le chômage a relativement peu augmenté et le nombre des sans-travail représentait en novembre 3.8 p. 100 de la main-d'œuvre contre 3.3 p. 100 en octobre et 3.1 p. 100 il y a un an. On y ajoute que l'emploi non agricole a augmenté de 40,000 d'octobre à novembre, augmentation jugée au-dessus de la moyenne.

[M. l'Orateur suppléant.]

**L'hon. M. Hees:** Monsieur l'Orateur, je prierais le premier ministre de lire plus loin dans le rapport. Il en arrivera ainsi aux chiffres que je viens de mentionner et qui indiquent que le chômage a augmenté dans la proportion que j'ai signalée. J'aimerais savoir ce que le gouvernement a l'intention de faire au sujet de la sérieuse augmentation du chômage au pays, et j'apprécierais une réponse. (Exclamations)

**M. l'Orateur suppléant:** A l'ordre.

## LA DÉFENSE NATIONALE

### LE NORAD—LE NOUVEAU TRAITÉ ET LA POSSIBILITÉ D'UN CHANGEMENT DE POLITIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Harold E. Winch (Vancouver-Est):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Est-il exact que le cabinet a décidé de signer un nouveau traité de cinq ans sur la participation du Canada à NORAD? Dans ce cas, le ministre est-il disposé à faire connaître à la Chambre si ce nouvel accord comprendra un changement de politique étant donné la décision des États-Unis d'établir, le long de la frontière, des stations antimissiles situées à moins de 150 milles de grandes villes canadiennes?

**L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, il y a eu, à ce sujet, une rencontre préliminaire avec les États-Unis, mais il serait inexact de dire que des négociations sont vraiment en cours. En attendant que les choses se précisent, je ne puis rien ajouter en réponse à la question de mon honorable ami.

**M. Winch:** J'ai une question supplémentaire à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le ministre voudrait-il dire à la Chambre s'il est vrai que le gouvernement du Canada a décidé de se retirer de l'OTAN et du NORAD et qu'il est sur le point de conclure un accord en ce sens?

**L'hon. M. Martin:** Je ne puis rien ajouter à ce que j'ai déjà dit. Une réunion préliminaire et des entretiens ont eu lieu avec les États-Unis au sujet du NORAD. Cela dépend dans une large mesure de l'issue de nos pourparlers et négociations, avant que je puisse donner une réponse définitive à la question de mon honorable ami.